

« LA FEUILLE DE CHÊNE »

Concours de poésie française
Étude des notaires R & L
CP 7292
1002 Lausanne

COMMUNIQUÉ

Succès de la troisième édition du Concours de Poésie Française "LA FEUILLE DE CHÊNE"

Créé en 2016 par la Fondation Marcel Regamey le concours de poésie dit de LA FEUILLE DE CHÊNE est illustré par la présence du poète Philippe Jaccottet qui en a accepté la présidence d'honneur. Deux poètes, Edouard de Perrot et Philippe Sudan, ont été révélés à l'issue de la première édition du Concours. Leurs œuvres ont paru en 2017 à l'enseigne des éditions éponymes sous la forme d'un recueil, disponible sur le site du Concours, indiqué ci-dessous.

On se souvient que ce prix n'a pas pu être attribué l'an dernier, aucune des contributions, pourtant nombreuses, ne répondant aux conditions du Concours.

Quant à **la troisième édition du Concours** le Comité de lecture désignera, parmi les contributions venues de toute la Suisse romande, le ou les candidats jugés dignes du Prix (CHF 10'000.-) lors d'une séance qui se tiendra à huit-clos le 19 juin prochain. Ce Comité, dont le soussigné assure la présidence, est formé de Mmes Doris Jakubec, Sylvie Jeanneret et Valérie Zuchuat, et de MM. Christophe Imperiali, Jacques Perrin et Yves Gerhard.

Au surplus quiconque désire obtenir des informations sur les buts et les conditions du Concours peut consulter le site www.feuille-de-chene.ch

Daniel Laufer Pully
021 729 00 03
danlaufer@bluewin.ch